



MAIRIE DE PECY

Département Seine et Marne 77

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/11/2020 – 20h00
COMPTE RENDU SUCCINCT

2A rue du Prieuré : 77970 Pécy
Tel : 01 64 01 52 10
commune-de-pecy35@orange.fr

Présents : Messieurs B GAINAND, A RODRIGUES, JOLY
Messieurs E BOYER, C.A. CARON de FROMENTEL, , G VERCRUYSSSE, P WEHRLÉ
Mesdames L DE BRITO, P MARTINEL, S NAUSSY, S REGUEME, V TOUSCH, F
TROISVALLETS

Absents excusés Madame V TOUSCH (pouvoir à P MARTINEL), Messieurs R SCALIA (pouvoir à P WEHRLÉ), G
VERCRUYSSSE (pouvoir à A RODRIGUES)

Secrétaire : Eric BOYER

*Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour de la convocation reçue, M le Maire, président de séance, sollicite :
Ajouts de décisions portant :*

- Commission communale des impôts directs (CCID). Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres
- En M49, Décision budgétaire modificative n°2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les ajouts à l'ordre du jour ; ces sujets seront abordés.

Après échange et délibération, les membres présents et représentés du conseil municipal, à l'unanimité

DECIDENT

→ de prolonger de quatre mois les contrats de délégation des services publics d'assainissement et d'eau potable en cours de renouvellement portant l'échéance du premier au 18 mars 2021, du second au 28 juin 2020

→ d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 13,03 € pour les années 2013 et 2019

→ d'adopter la durée d'amortissement de la clôture de la station d'épuration du bourg, dont le coût s'est élevé à 8 325 € HT, à cinq ans

→ de l'adhésion de PECY au syndicat A.GE.D.I. « Agence de Gestion et de Développement Informatique (tiers de télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité), en adoptent les statuts et désignent M P JOLY comme délégué

EMETTENT un avis favorable

→ à la transformation du SyAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres) en EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et des Gestion des Eaux)

→ en M49, à la décision budgétaire modificative n° 2 à savoir :

Article/Chap.	Crédit de dépenses	
	A diminuer	A augmenter
1641/16 Emprunt		1 690,00 €
2128/21 Aménagement terrain	1 690,00 €	

Fixent

→ pour la mandature 2021-2026, les tarifs des concessions et autres au sein du cimetière communal comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Concessions trentenaire de terrain	225 €	230 €	235 €	240€	245 €	250 €
Mise à disposition d'une case au sein du columbarium	590 €	590 €	590 €	590 €	590 €	590 €
Inscription « Plaque jardin du souvenir »	110 €	110 €	110 €	110 €	110 €	110 €

→ pour l'année 2021, la taxe de séjour comme suit :

Catégories	Tarif par personne par nuitée 2021
Hôtels, résidence et meublés 4 étoiles et + et tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	2.30 €
Hôtels, résidence et meublés 3 étoiles et tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	1.50 €
Hôtels, résidence et meublés 2 étoiles, villages de vacances grand confort et tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	0.90 €
Hôtels, résidence et meublés 1 étoile, villages de vacances confort et tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	0.80 €
Hôtels, résidence et meublés classés sans étoile et tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	0.80 €
Chambre d'hôtes	0.80 €
Camping, caravanages et hébergements de plein air 3 et 4 étoiles et tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	0.60 €
Camping, caravanages et hébergements de plein air 1 et 2 étoiles et catégories inférieures et tout autre établissement de caractéristiques équivalentes	0.20 €

le taux de 2 % applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement.

→ pour la durée de la mandature 2021-2026, la liste de 24 noms, comme suit, pour soumission aux services fiscaux qui ne retiendront que 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Titulaires	Suppléants
Patrice COULPLÉ	Maurice FOUGERAY
Valérie WEHRLÉ	Nicolas LEPESME
Séverine RÉGUÈME	Guy BOURGOGNE
Alain RODRIGUES	Francis LEFEVRE
Christophe FAUCON	Marie-Laurence HAUTIN
Laurence GOULARD	Philippe JOLY
Martine DORBAIS	Frédéric LEPESME
Jean-Claude JOSSELIN	Patrick REITIGER
Pascal COGNET	Danielle GOUREVICH
Charles-Alexandre CARON de FROMENTEL	Michel HEITZ
François-Xavier MASSON	Christophe HERY
Jean-François CHRISTOPHE DE LAMOTTE GUERY	Marie-France HERBIN

Affaires et questions diverses :

Commission « cimetière » -

Sa mission sera de dresser un état des lieux des sépultures
Elle sera composée du Maire, Eric BOYER, Alain RODRIGUES, Philippe JOLY, Philippe WEHRLÉ et Séverine RÉGUÈME

Fait à PECY, le 10 novembre 2020

